

BULLETIN D'INSCRIPTION (BI) 2025

à compléter, signer et à retourner à ARTABAL

505 Chemin de Bordegrosse CS 16

31220 MONDAVEZAN Cedex

05.61.97.84.78 / voyages@artabal.fr

IMPORTANT : les informations doivent être identiques à celles figurant sur le passeport ou la carte nationale d'identité utilisé pour entreprendre le voyage.

VOS INFORMATIONS VOYAGE

DESTINATION : NORMANDIE

DATE DU VOYAGE : du 09/06/2025 au 15/06/2025

VILLE DE DÉPART : Toulouse

TYPOLOGIE DE CHAMBRE : Chambre double (1 grand lit)
 Chambre twin / à partager (2 petits lits)
 Chambre individuelle

VOS INFORMATIONS PERSONNELLES

	1 ^{er} VOYAGEUR	2 ^{ème} VOYAGEUR
NOM :		
PRÉNOM :		
DATE DE NAISSANCE :		
ADRESSE POSTALE :		
CODE POSTAL / VILLE :		
TÉLÉPHONE :		
ADRESSE MAIL :		
COPIE DE VOTRE PASSEPORT OU CARTE NATIONALE D'IDENTITÉ :	<input type="checkbox"/> inclus avec le bulletin d'inscription <input type="checkbox"/> en cours de renouvellement	<input type="checkbox"/> inclus avec le bulletin d'inscription <input type="checkbox"/> en cours de renouvellement

PRIX ET CONDITIONS

	Prix/pers.	Nombre	Total
PRIX DU VOYAGE	1770 €		
SUPPLÉMENT CHAMBRE INDIVIDUELLE	325 €		
TOTAL GÉNÉRAL			

Je règle mon voyage par : Chèque Virement bancaire* Carte bleue

NOS COORDONNEES BANCAIRES

DOMICILIATION : CIC PAU PYRENEES ENTREPRISES

IBAN : FR76 1005 7190 2000 0224 6470 162

BIC : CMCIFRPP

Ce bulletin d'inscription fait office de contrat de voyage entre ARTABAL et le CLIENT nommé ci-dessus.

ARTABAL est une agence de voyage au Capital de 20 000€, siégeant au 505 CHEMIN DE Bordegrosse – Mondavezan 31220 Cazères sur Garonne, immatriculée au RCS Toulouse (442 765 905), immatriculée au registre des opérateurs de voyages et de séjours (IM03110006). N°TVA Intracommunautaire FR00442765905 - N°SIRET 44276590500017 - Code APE 7911Z.

GARANT FINANCIER DU DETAILLANT :

Nom : GROUPAMA ASSURANCE CREDIT ET CAUTION (CONTRAT N° 4000714514) Adresse : 3 Place Marcel Paul - 92000 Nanterre

REVISION DU PRIX :

Conformément aux articles L.211-12, R. 211-8 et R. 211-9 du Code du tourisme, les prix prévus au contrat sont révisables à la hausse comme à la baisse pour tenir compte des variations du coût des transports (carburant/ énergie), des redevances et taxes et des taux de change. Vous serez informé de toute hausse du prix total du forfait, au plus tard 20 jours avant le départ. Cette hausse s'appliquera intégralement sur la part du prix concernée : Part du Transport autocar : 24 %

Pour toute hausse supérieure à 8%, vous recevrez sur un support durable le détail de la variation du prix, ses conséquences sur le prix du forfait, le choix qui s'offre à vous d'accepter ou de refuser dans un délai raisonnable et des conséquences de l'absence de réponse.

FORMALITÉS : préalablement à la conclusion du contrat, l'organisateur et /ou le détaillant informe le client des diverses formalités administratives et/ou sanitaires nécessaires à l'exécution du voyage (carte d'identité, passeport, visa, vaccinations, etc.) Leur accomplissement et les frais en résultant incombent au seul client. Ces formalités administratives et sanitaires indiquées pour chaque pays s'adressent uniquement aux personnes de nationalité française, résidents sur le territoire national, et sont données à titre indicatif. Il appartient au seul client de vérifier la validité et la lisibilité des documents en sa possession, lesquels devant être en parfait état non altérés et non périmés. Certains pays exigent que la validité du passeport soit supérieure à 6 mois après la date de retour. Certaines modifications administratives et sanitaires sont susceptibles d'intervenir entre l'inscription du client et le départ, il est conseillé de vérifier les formalités en cours sur les sites : www.diplomatie.gouv.fr et www.pasteur.fr. Il appartient au client de vérifier que l'orthographe des noms et prénoms est conforme avec ceux figurant sur les papiers d'identité.

CONDITIONS D'ANNULATION : dès le paiement de l'acompte, la réservation est ferme et définitive. Conformément à l'Article L211-14 I du Code du Tourisme, le client peut annuler le contrat moyennant le paiement des pénalités en vigueur.

Le client s'engage irrévocablement à régler le solde du forfait à hauteur des pénalités d'annulation qui lui incombent.

Toute annulation du fait du client entraînera les frais suivants par personne :

- De votre confirmation de réservation à plus de 100 jours du départ : 150€
- De 100 à 25 jours avant le départ : Pénalité de 50 % du prix total du voyage
- De 24 à 16 jours avant le départ : Pénalité de 80 % du prix total du voyage
- Moins de 16 jours avant le départ : Pénalité de 100 % du prix total du voyage.

Modification/changement de noms/identité des participants :

- Plus de 45 jours avant le départ : aucun frais / avant émission des billets d'avion.
- Moins de 45 jours avant le départ : frais variable appliqué selon la compagnie de transport utilisée/ avant émission des billets d'avion.
- Pas de changement de noms possible après émission des billets d'avion.

ASSURANCE : Assurance Annulation Bagages : Groupama N° de contrat d'assurance 4637 « Evidence »
 Assurance Assistance Médicale et Rapatriement avec garanties épidémies et pandémies : Mutuaide N° de contrat d'assurance 4636.

En cas d'annulation du voyage par le client, la prime d'assurance n'est pas remboursable ni cessible.

Je déclare avoir pris connaissance du programme du voyage ainsi que des conditions générales et particulière de vente.

Fait à :	Signature du client :
Le :	